



VILLE DE SAINTE-ADÈLE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT:

Le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 16 novembre 2015, le projet de règlement 1200-2012-TM-1, remplaçant le règlement numéro 1200-2012-TM concernant les ententes relatives à des travaux municipaux.

Pour faire suite à l'adoption de ce règlement se tiendra une assemblée publique de consultation le **jeudi le 3 décembre 2015 à 19 h** dans la salle du conseil, située au 1386, rue Dumouchel et ce, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Au cours de cette assemblée publique, monsieur le maire ou un membre du conseil désigné par lui expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le règlement visé par cette assemblée publique est le suivant :

Règlement no : 1200-2012-TM-1

Titre : Projet de règlement numéro 1200-2012-TM-1 remplaçant le règlement numéro 1200-2012-TM concernant les ententes relatives à des travaux municipaux.

Le projet de règlement peut être consulté au Service du greffe, situé au 1381, boulevard de Sainte-Adèle, aux heures régulières de bureau. Toute personne qui voudrait obtenir des renseignements concernant ce projet de règlement est priée de communiquer avec le Service d'urbanisme au numéro de téléphone suivant: (450) 229-2921, poste 114 ou au Service du greffe au numéro de téléphone suivant : (450) 229-2921, poste 137, et ce, pendant les heures régulières de bureau.

DONNÉ À SAINTE-ADÈLE, ce 25 novembre 2015

Le greffier et directeur des Services juridiques

(s) Simon Filiatreault

Me Simon Filiatreault